Se développer en collectif : la force des réseaux

Référence : CMART0007

Thématique : Mon besoin, Booster mon activité de métiers d'art

CONSEIL

« S’appuyer sur la force des réseaux pour développer votre activité et notoriété dans les Métiers d’Art. »

Notre engagement

- Vous conseiller, vous accompagner, vous former à chaque étape du développement de votre atelier, en favorisant le travail en réseau
- Disposer d’un relais pour faciliter vos échanges avec les institutions, les pouvoirs publics et les collectivités
- Faire connaître vos réalisations en coopération avec les partenaires et institutions des métiers d’art (Institut National des Métiers d’Art, Ateliers d’Art de France, Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique, Ville Métiers d’Art…)

Les bénéfices

- Le tout vaut mieux que la somme des parties
- Mutualisation des compétences et des ressources
- Être plus efficient dans la gestion de projet
- Consolider la légitimité de votre filière sur les territoires
- Promouvoir le collectif comme levier de développement individuel
- Faire bénéficier le plus grand nombre des aides et soutiens dédiés au secteur

Notre offre

- Vous aider à créer ou intégrer un collectif métier d’art
- Vous former, vous soutenir et vous accompagner dans la gestion et le pilotage de votre collectif
- Vous faciliter la participation à des évènements ou projets emblématiques du secteur (salons, expositions, implantation locale, animation locale)

Public

- Artisan(e)s des métiers d’art
  souhaitant lancer une collection de produits et
  référencé(e)s à la Mission Pays de la Loire Métiers d'Art

Tarif

(Professionnels des Métiers d’Art, cf Public)

Prise en charge totale ou partielle possible selon les conditions des organismes financeurs

Délivré par:

- CMA Pays de la Loire (métiers d'art) - Ste-Luce-sur-Loire : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Tarifs:

- PROFESSIONNEL DES MÉTIERS D'ART INSCRIT OU NON AU RM - contact